



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sang

Question écrite n° 99179

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les critères de sélection des donneurs de sang. Il lui donne l'exemple d'un donneur régulier qui ne peut plus donner son sang au prétexte qu'il a une prothèse oculaire. Il souhaite qu'elle lui apporte davantage d'informations sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99179

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)